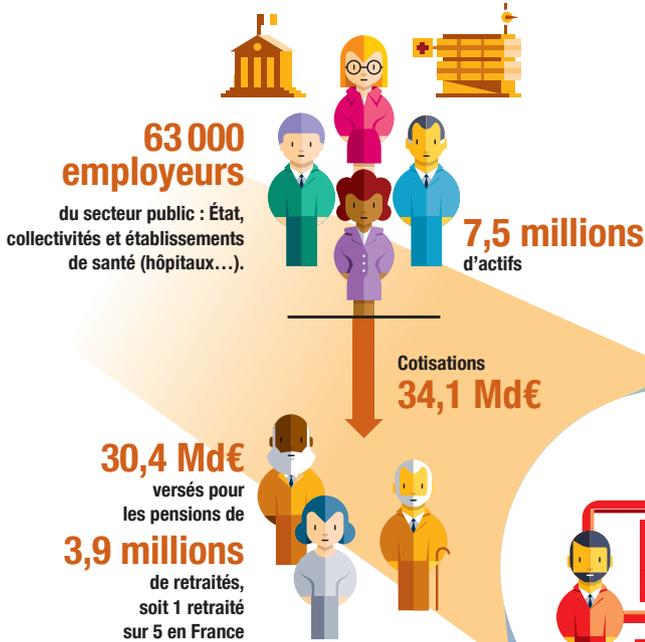


Nos mandats spécifiques

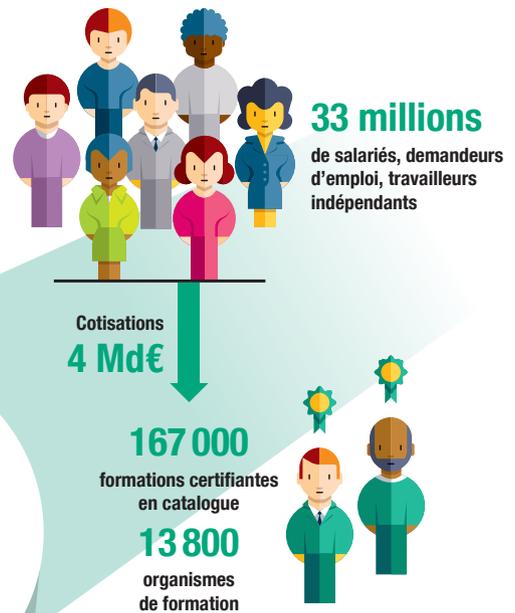
La Caisse des Dépôts intervient également au travers de mandats spécifiques réalisés pour le compte de tiers, de l'État et des autorités de tutelle. Ces mandats stratégiques, qui n'apparaissent pas dans son bilan financier, concernent les retraites, la solidarité, la formation professionnelle ainsi que le Programme d'investissements d'avenir (PIA) et le Grand plan d'investissement (GPI).

RETRAITES ET SOLIDARITÉ

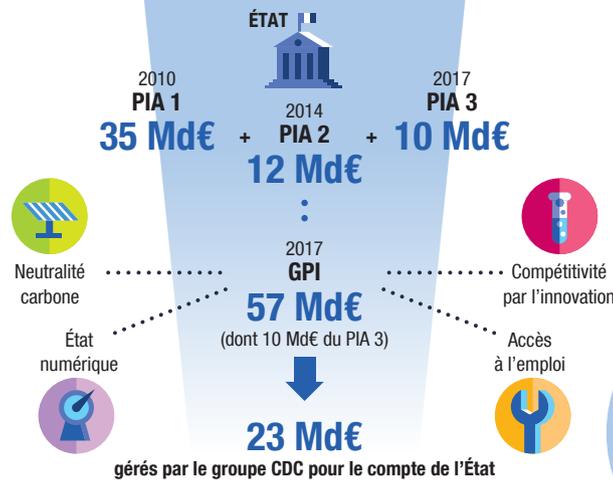


La CDC recouvre les cotisations des employeurs et des actifs, calcule et verse les pensions des retraités, et assure l'information des employeurs, actifs et retraités.

FORMATION



La CDC calcule les droits acquis au titre du CPF, permet à 33 millions de Français de trouver une formation certifiante, de s'inscrire et de payer en ligne.



PIA et GPI

(Programme d'investissements d'avenir)

(Grand plan d'investissement)

Au sein des programmes d'investissements innovants mis en place par l'État, la CDC et Bpifrance intervient en finançant des projets innovants par des prêts, investissements en fonds propres, subventions et avances remboursables.